



## **CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ET ELECTIVE DE L'AKITA AMERICAIN CLUB DE FRANCE**

**Vendredi 30 juillet 2021 – 17 heures – (la veille de la Nationale d'Elevage)  
CHATEL GUYON – 63140 - Site de la Mouniaude – Av. de l'Europe.**

Le 18 juin 2021,

Chers adhérents,

Conformément à l'article 18 de nos statuts et à l'article 6 du Règlement intérieur, vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Elective et Ordinaire de l'Akita Américain Club de France.

Cette convocation est envoyée par courriel individuellement, et sera diffusée sur le site A.A.C.F. ou sur le FB du Club.

### **1<sup>er</sup> ORDRE DU JOUR :**

**Elections statutaires pour le renouvellement partiel du Comité.** 3 (trois) postes sont à pourvoir.

- 17 h Ouverture de l'Assemblée Générale.
- 17h15 Ouverture du bureau de vote (la fermeture sera décidée en AG). Rappel : les membres justifiant de l'ancienneté, mais non à jour de cotisation, pourront régler leur dette AVANT l'ouverture du bureau de vote.
- Constitution du bureau de vote et désignation par l'A.G. des scrutateurs (minimum 3) sous la présidence d'un membre du Comité non-sortant.
- Les votes envoyés, et dépouillés par l'huissier, seront ajoutés aux votes sur place.

### **2<sup>ème</sup> ORDRE DU JOUR :**

- Rapport moral du Président, et approbation.
- Présentation des comptes 2020 et approbation de l'exercice.
- Rapport du Secrétaire Général.
- Questions diverses (uniquement par écrit avec réception au plus tard 8 jours avant le déroulement de l'A.G., en courrier suivi).
- Les questions ouvertes ne peuvent être que les questions n'ouvrant pas débat.

### **Proclamation du résultat des Elections**

Destruction des bulletins de votes en présence de l'A.G., sauf en cas de contestations.

Conformément aux statuts, le droit de participer à l'Assemblée Générale est acquis à tous les membres à jour de leur cotisation à la date de l'Assemblée Générale.

**Le Président de l'AACF**

**Jacques LEROY NAPOLI**

**Le secrétaire Général**

**Pierre Alexandre LEMAIRE**